Beloeil
Forgée pour innover

OUVERTURE DE POSTE
2018-07_LOI

Titre :	**Responsable Club Aventures Ados**
Service :	Loisirs, culture et vie communautaire
Statut :	Poste étudiant – période estivale
Affichage :	12 janvier au 23 février 2018
Taux horaire :	18,53 $

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du superviseur loisirs, le responsable encadre et supervise l'organisation, la réalisation et l'animation à l'intérieur du Club Aventures Ados. Il doit gérer une équipe de moniteurs, planifier et organiser les activités régulières, assurer le bien-être et la sécurité des adolescents et contrôler la qualité du service aux clients. De plus, il doit travailler à développer un climat de confiance avec les parents. Le responsable est aussi appelé à travailler sur des événements de la saison estivale, tels que : Fête nationale, fêtes de quartier et cinéma en plein air.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Est responsable de la sécurité et du bien-être des adolescents;
- Fait respecter les règlements et procédures en vigueur;
- Encadre et supervise les moniteurs;
- Planifie et anime les activités régulières du Club Aventures Ados.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Être étudiant et avoir 18 ans et plus;
- Être disponible du lundi au vendredi de jour ou de soir;
- Détenir une formation en animation et/ou une expérience pertinente dans le milieu des camps de jour et/ou animation;
- Expérience pertinente avec les adolescents;
- Détenir de l'expérience pertinente en gestion de personnel;
- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et de jugement;
- Être dynamique, créatif et avoir du leadership;
- Avoir un certificat de secourisme (un atout) et/ou être disponible pour la formation en premiers soins offerte par l'employeur le 2 juin 2018;

- Être obligatoirement disponible pour la planification et la formation en animation offerte par l'employeur les 26, 27 mai ainsi que les 3, 9 et 10 juin 2018;
- Excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles;
- **Horaire de travail :**
  - Du 28 mars au 25 juin : banque de temps de 80 heures;
  - Du 26 juin au 10 août : 35 heures par semaine durant 7 semaines;
  - Du 13 au 24 août : banque de 5 heures de temps.

L'étudiant doit être en mesure de fournir une preuve de fréquentation scolaire et une copie de son certificat de secourisme, s'il y a lieu.

ENTREVUE : semaine du 25 février 2018

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE : le 23 février 2018, 16 h

POUR POSTULER : emplois@beloeil.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.